

RAS LE BOL AU CE SNCF CLIENTELES !!!

Trop d'injustice, trop de tensions, trop de solitude face aux problèmes !!!

Depuis trop longtemps maintenant les conditions de travail du personnel administratif du CE Clientèles se dégradent. Nous ne pouvons plus supporter de travailler dans un climat de tension permanente. Nous ne pouvons plus accepter de croiser des collègues en larmes ou au bord de la crise de nerf.

Des dispositifs exceptionnels sont mis en place pour certaines personnes quand d'autres sont laissées pour compte. En effet, une salariée monopolise l'attention de tous nos élus et de notre directrice.

De ce fait :

- * Des salariés se voient contraints d'effectuer des tâches ne correspondant pas au poste pour lequel ils sont rémunérés.
- * La direction n'est plus disponible pour les autres salariés. Elle dépense trop d'énergie et de temps à des revendications qui nous semblent pas toujours justifiées. C'est pourquoi elle « nous dit » ne pas avoir le temps de procéder aux E.I.A. Cela fait quand même plusieurs années que nous les attendons !!!!
- * La mise en place des activités sociales en est fortement perturbée.

De plus, les permanences se faisant de plus en plus nombreuses et l'effectif du CE n'augmentant pas il est urgent que la situation se débloque.

Enfin, nous avons appris par mail et avec stupeur que certains élus auraient promis le paiement d'un salaire à 100% à une salariée ne travaillant qu'à mi-temps. De quel droit peut on se permettre de réclamer plus lorsqu'on ne fait rien ?

Cette situation ne peut plus durer ! Pour y mettre un terme nous demandons :

- A ce que chaque salarié reprenne sa place et ce en rétablissant une organisation de travail bien défini à chacun,
- A ce qu'une égalité de traitement soit clairement établie pour tous
- A ce que les élus prennent des mesures vis a vis du salarié qui refuse le travail afin de rétablir l'égalité de traitement
- A ce que les locaux du siège du CE Clientèles ne soient plus accessible qu'au personnel, aux élus, et à toute personne s'y rendant pour des raisons professionnelles concernant le comité d'établissement ou les activités sociales.
- A ce que notre salaire soit augmenté de 100% si une décision venait à être prise par les élus de rémunérer à 100% toute personne travaillant à 50%.
- A ce que chaque salarié ait un bureau et un ordinateur. Il nous semble que c'est un minimum !!!
- A ce que les entretiens individuels soit faits dans les plus brefs délais
- A ce que la situation concernant le bibliothécaire soit débloquée rapidement

SANS REPONSES CONCRETES DE VOTRE PART AVANT LE 4 MAI 2010

NOUS AGIRONS EN CONSEQUENCE ET APPLIQUERONT NOTRE DROIT DE GREVE

Le 16/04/2010